

# SYSTEME TARADOUCHE

## PROCEDE GERFLOR POUR L'ETANCHEITE DES LOCAUX HUMIDES

Avis Technique N° 12/07 - 1511



<b>1 - GARANTIE</b>	<b>.....page 59</b>
<b>2 - PRINCIPE</b>	<b>.....page 59</b>
2.1 - Définition	
2.2 - Revêtements	
2.3 - Produits	
<b>3 - SUPPORTS</b>	<b>.....page 59</b>
<b>4 - DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES</b>	<b>.....page 60</b>
<b>5 - SIPHON DE SOL</b>	<b>.....page 61</b>
5.1 - NICOLL	
5.2 - Autres siphons	
5.3 - Support Bois	
<b>6 - PRÉPARATION DES ANGLES</b>	<b>.....page 61</b>
<b>7 - MISE EN ŒUVRE DU REVÊTEMENT DE SOL</b>	<b>.....page 61</b>
7.1 - Support	
7.2 - Méthode de pose	
7.3 - Pose du revêtement	
7.4 - Etanchéité en rives	
7.5 - Traitement des joints	
7.6 - Jonction douche / chambre	
<b>8 - MISE EN ŒUVRE DU REVÊTEMENT MURAL</b>	<b>.....page 64</b>
8.1 - Support	
8.2 - Préparation du mur	
8.3 - Pose du revêtement mural	
8.4 - Recouvrement	
8.5 - Cuvette de WC suspendue	
8.6 - Finition - Raccordements	
<b>9 - ANNEXE SYSTEME TARADOUCHE PLUS CONFORT</b>	<b>...page 65</b>
<b>10 - TABLEAU DES PRIMAIRES ET COLLES</b>	<b>.....page 66</b>
<b>11 - LISTE DES OUTILS SPÉCIFIQUES</b>	<b>.....page 67</b>
<b>12 - ACCESSOIRES</b>	<b>.....page 67</b>

**Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.**

## 1 - GARANTIE

### ■ 1.1 - GARANTIE PRODUIT

Les revêtements devront être mis en œuvre suivant l'Avis Technique, le cahier des charges en vigueur à la date de signature du marché et conformément aux règles de l'art. Dans ce cas, les revêtements bénéficieront de la garantie fabricant.

### ■ 1.2 - GARANTIE MISE EN ŒUVRE

Ce procédé bénéficiant d'un Avis Technique, et étant classé dans la liste verte (risque faible ne nécessitant pas de sur-prime d'assurance) de la commission A.Q.C. (Assurance Qualité Constructeur), l'entrepreneur n'est pas tenu de souscrire une police d'assurance de mise en œuvre particulière.

## 2 - PRINCIPE

### ■ 2.1 - DÉFINITION

Système complet douches à partir de revêtements plastiques de sol et de murs, incluant l'emploi de siphons de sol et la réalisation de pentes.

### ■ 2.2 - REVÊTEMENTS

Les revêtements de sol vinyliques flexibles avec armature en lés ci-après certifiés NF-UPEC :

Désignation commerciale	Classement	Épaisseur	Classement feu
BRAZILIA SD	U4P3E2/3C2	2 à 2,2 mm	B-s1
TARALAY SECURITE	U4P3E2/3C2		(équivalent à M3 sur support MO)
ELEGANCE SD	U4P3E2/3C2		

le revêtement de mur vinylique flexible avec armature en lés :

Désignation commerciale	Épaisseur	Classement feu
TARADOUCHE MURAL	0,9 mm	B-s2, dO sur support M1 (équivalent à M1 sur support M1)

### ■ 2.3 - PRODUITS

- les siphons de sol
- les formes d'appui
- les colles
- les cordons de soudure
- le profilé de diminution
- les produits de calfeutrement
- la mousse Tarafoam 20 pour la version confort du système douche

La totalité des parois (sols et murs jusqu'au plafond) sera traitée par ce système complet.

## 3 - SUPPORTS

### SUPPORTS BRUTS POUR REVÊTEMENTS DE SOL

TYPES DE SUPPORT	RÉFÉRENTIELS
Dallage sur terre plein	DTU 13.3
Planchers en dalle pleine de béton coulé sur place, avec continuité sur appuis	NF P 18 201 réf DTU 21 et amendements
Planchers en dalle pleine à partir de pré-dalles préfabriquées et de béton coulé sur place, avec continuité sur appuis	cahier CSTB 3221 mai 2000 NF P 18 201 réf DTU 21 et amendements
Planchers confectionnés à partir de dalles alvéolaires en béton armé, avec table de compression en continuité sur appuis	NF P 18 201 réf DTU 21 et amendements
Plancher confectionné à partir de dalles alvéolaires en béton précontraint, avec table de compression en continuité sur appuis	cahier CSTB 2892 juin 1996
Planchers nervurés à poutrelles préfabriquées associées à du béton coulé ou associées à d'autres constituants préfabriqués par du béton coulé en œuvre, avec continuité sur appuis.	cahier CSTB 2920 novembre 1996
Planchers à partir de béton coulé en œuvre sur profilés métalliques larges collaborant, avec continuité sur appuis	Avis techniques respectifs complétés par additifs complétés par additif commun n° 3 / 94 - 258
Chapes ou dalles traditionnelles à base de liants hydrauliques	NF P 14 201 réf DTU 26.2 et amendements
Chapes fluides base ciment	Avis techniques respectifs
Exécution de panneaux chauffants à tubes métalliques enrobés dans le béton	NP P 52 301 réf DTU 65.14
Plancher chauffant par câbles électriques enrobés dans le béton	NF P 52 302 réf DTU 65.7 et amendements
Plancher chauffant à eau chaude utilisant des tubes en matériaux de synthèse noyés dans le béton	NF P 52 303 réf DTU 65.14
Planchers réversibles à eau basse température	CPT cahier CSTB 3164 octobre 1999
Planchers massifs et contrecollés (bois sur lambourde)	NF P 63 201 réf DTU 51.1
Plancher en panneaux dérivés du bois en locaux privatifs EB+ uniquement	NF P 63 203 réf DTU 51.3 et amendements

## MURS

### SUPPORTS MURAUX ADMISSIBLES EN FONCTION DE L'EXPOSITION À L'EAU

LOCAL \ SUPPORT	Béton		Enduit base ciment	Enduit base plâtre		Cloison ou doublage de mur		Cloison en carreaux de plâtre			Cloison en carreau de terre cuite		Maçonnerie en blocs de béton cellulaire		
	EA	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14
EB															
EB + privatif	(1)			(3)								(4)	(5)	(6)	(6)
EB + collectif	(2)	(2)		(3)									(5)	(6)	(6)
EC	(2) (7)	(2) (7)		(3) (7)									(5) (7)	(6) (7)	(6) (7)

#### NOMENCLATURE ET EXIGENCES

(1) recouvert d'un enduit à aspect lisse de type S5 ou d'un enduit de ragréage à aspect lisse base plâtre ou ciment

(2) recouvert d'un enduit à aspect lisse ou d'un enduit de ragréage à aspect lisse base ciment

(3) égrené et/ou recouvert d'un enduit de ragréage base ciment à aspect lisse (au sens du DTU 59.4)


(4) S11 avec finition base plâtre

(5) S12 recouvert d'un enduit spécifique, base ciment à aspect lisse (au sens du DTU 59.4), décrit dans l'Avis

Technique du support

(6) recouvert d'un enduit spécifique base ciment pour béton cellulaire à aspect lisse (au sens du DTU 59.4)

(7) locaux EC : mise en œuvre de TARASAFE uniquement

 Support admis en pose collée directe

 Support non admis

#### ■ Supports muraux :

- S 1 - NFP 18.210 -1 (DTU23.1) murs en béton banché courant
- S 2 - NFP 10.210 - 1(DTU 22.1) murs en béton banché soigné
- S 3 - NFP 15.201 - 1(DTU 26.1) enduits au mortier
- S 4 - NFP 12.301 plâtre pour enduits intérieurs dureté > 40
- S 5 - NFP 71.201 (DTU 25.1)plâtre pour enduits intérieurs dureté > 60
- S 6 - NFP 72.302 plaque en parement en plâtre  
NFP 72.203 -1(DTU 25.41)  
NFP 72.204 -1(DTU 25.42)

- S 7 - plaques parement plâtre hydrofugé
- S 8 - NFP 72.301 carreaux de plâtre
- S 9 - carreaux de plâtre hydrofugé
- S10 - carreaux de plâtre hydrofugé plus
- S11 - carreaux de terre cuite (liant colle à base de plâtre)
- S12 - carreaux de terre cuite (liant colle à base de ciment)
- S13 - NFP 14.306 - Blocs de béton cellulaire
- S14 - cloisons en panneaux de béton cellulaire

#### ■ Classement :

Locaux EA : Locaux secs

Locaux EB : Locaux moyennement humides (WC, ...)

Locaux EB + privatifs (sur dallages et planchers base ciment ou bois) :

Cabine de douche, salle de bain privatif

Locaux EB + collectifs (sur dallages et planchers base ciment) : Douche

individuelle à usage collectif dans les locaux type internat, vestiaire collectif, laverie collective n'ayant pas un caractère commercial, sanitaire accessible au public.

Locaux EC : Locaux très humides (douches collectives, vestiaires de stade) : TARASAFE PLUS au sol uniquement. Collage avec une colle réactive bicomposant. Pour le mur : TARADOUCHE MURAL.

## 4 - DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES

Des dispositions constructives particulières devront être prises et respectées pour assurer la possibilité de mise en œuvre et l'étanchéité du SYSTEME TARADOUCHE PLUS par remontée en plinthe.

#### ■ 4.1 - CONCERNANT LES SUPPORTS

Support SOL avec pente vers le siphon (1%) au minimum de 1 m autour et à partir du siphon (selon les plans des pièces de marché).

■ Dispositif contre les projections

Forme de pente	1% sur la totalité	1% sur 1 m (minimum)
Dispositif contre les projections	NON	OUI

- Angle mur-sol d'équerre et bien fini
- Joints de dilatation **exclus** traversant le local concerné
- Subjectiles (murs / cloisons)

Extrait du DTU 59.4 : Les subjectiles ne doivent pas présenter de taches d'humidité, moisissures et inscriptions (trait de cordeau, trait d'encre, de crayon gras, graffiti etc,etc)

La planitude et la verticalité de murs devront être conformes au DTU 59.4

#### ■ 4.2 - CONCERNANT LE SIPHON

**Sur support hydraulique** : fourniture et mise en place du siphon par le plombier (au niveau de la dalle finie et à 30 cm minimum des murs à partir de l'axe du siphon) en coordination avec les entreprises de gros-œuvre et de revêtement de sol.

**Sur support bois** : fourniture et mise en place du siphon par le plombier (au niveau des panneaux et à 30 cm minimum des murs à partir de l'axe du siphon : pose et vissage du cadre et ensuite vissage du siphon sur le cadre) en coordination avec les entreprises de charpente / ossature bois et de revêtement de sol.

#### ■ 4.3 - CONCERNANT LES TUYAUTERIES

##### 4.3.1 - Sol

Les solutions suivantes sont visées :

- Encastrement dans la cloison
- Passage en gaine technique
- Passage dans pièce adjacente
- Concentration dans un angle + massif coffré TOUTE HAUTEUR
- Descente du plafond

La solution avec des manchons STOSSET peut être acceptée dans certains cas de rénovation pour : les arrivées d'eau chaude, froide et eaux usées de lavabos, les tuyaux de chauffage, les sorties verticales des WC, à condition qu'ils soient hors de distance de projection d'eau de la douche.

##### 4.3.2 - Mur

Extrait du DTU 59.4 : Les subjectiles ne doivent pas présenter de taches d'humidité, moisissures et inscriptions (traits de cordeau, trait d'encre, de crayon gras, graffiti, etc...).

Les tuyauteries d'arrivées et d'évacuation en attente doivent être sorties de 5 cm maximum, et l'espace entre tuyauterie et mur doit être de 5 cm (pour mise en œuvre de Taradouche Mural).

#### ■ 4.4 - CONCERNANT LES APPAREILS

- Fixation murale des appareils sanitaires : lavabo,...
- Fixation murale conseillée : W-C
- Evacuation horizontale obligatoire
- Pas d'appareils montés (les entreprises des lots techniques devront prévoir dépose et repose)

## 5 - SIPHON DE SOL

### Mise en place du siphon

Le siphon est fourni et posé par le plombier au niveau de la dalle béton finie au minimum à 30 cm des murs et à partir de l'axe du siphon.

Les modèles suivants sont préconisés :

#### ■ 5.1 - NICOLL - Ref : SITAR ou SITAR V

Les deux siphons sont disponibles chez Gerflor.

Deux diamètres sortie : Ø 50 mm - Ø 63 mm

Deux types : horizontal Ø 50 mm - vertical Ø 50 mm et Ø 63 mm

#### ■ 5.2 - AUTRES SIPHONS

D'autres siphons présentant les mêmes caractéristiques d'étanchéité peuvent être utilisés (suivant les garanties données par le fournisseur sur l'étanchéité).

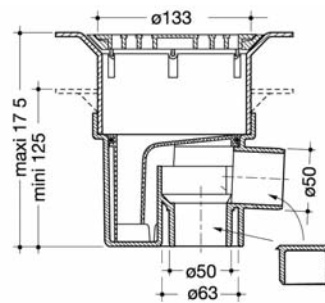
#### ■ 5.3 - SUR SUPPORT BOIS :

##### VOIR A.T N° 12/07-1511 chapitre 4.3.2

Le siphon est fourni et posé par le plombier sur un tampon de renfort appuyé sur un chevêtre dans l'ossature bois au niveau des panneaux au minimum à 30 cm des murs à partir de l'axe du siphon.

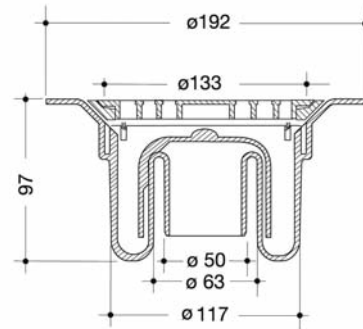
Le modèle suivant est préconisé :

tampon de renfort + siphon SITAR ou SITARAL de NICOLL.



SIPHON SITAR  
H112

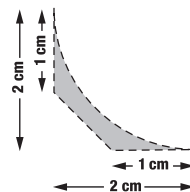
SIPHON SITAR V  
H113



## 6 - PREPARATION DES ANGLES

### Forme d'appui (disponible chez GERFLOR)

Forme d'appui conseillée, mais non obligatoire sauf en double pose sur mousse. (formes d'appui collées sur la mousse).



## 7 - MISE EN ŒUVRE DU REVÊTEMENT DE SOL

### ■ 7.1 - SUPPORT

La réception du support est effectuée selon la NF P 62-203-2 (Cahier des Clauses Spéciales du D.T.U. 53.2) en tenant compte de la pente du support sur la totalité du local.

La pose par collage du revêtement en lés est réalisée sur un support exécuté selon la NF P 62-203-2 (Cahier des Clauses Techniques du D.T.U. 53-2 : revêtements de Sols Plastiques Collés).

### ■ 7.2 - MÉTHODE DE POSE

En remontée en plinthe pour les revêtements de sol GERFLOR.

### ■ 7.3 - POSE DU REVÊTEMENT

#### 7.3.1 - Mise en place du revêtement

- Température ambiante minimum de pose : 10°C.
- Température minimum du support : 10°C.

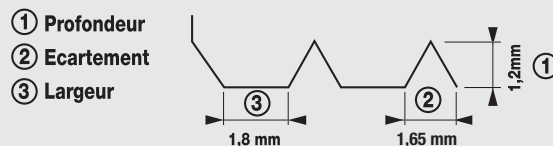
#### 7.3.2 - Calepinage - Préparation des lés

- Disposer les lés bord à bord et de telle façon que les soudures se trouvent à plus de 20 cm du siphon.
- Il est conseillé de ne pas avoir de soudure dans le coin douche.

#### 7.3.3 - Collage\*

- Il a lieu 24 heures après la mise en place des lés.
- L'application sera réalisée en simple encollage à partir de colles acryliques en émulsion déposées à la spatule très finement dentée environ 300/350 g/m<sup>2</sup>, type A2 (selon spécification TKB). Le respect de cette quantité impose le changement régulier de spatule.

#### Spatule Type A2



- Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.
- Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.
- Si on applique le revêtement sur une colle dont le temps de gommage est insuffisant, il y a formation de cloques.
- Si on applique le revêtement sur une colle dont le temps ouvert est dépassé, il y a mauvais transfert de colle sur l'envers du matériau (mauvais collage).

#### 7.3.4 - Application des lés

- Replier les lés par moitié. Encoller le support et appliquer le revêtement.
- Replier les secondes moitiés et procéder de même, en laissant un jeu de 1 mm.
- Ne pas faire chevaucher deux films de colle à la reprise d'encollage.

### 7.3.5 - Marouflage

- Marouflage manuel soigné lors de la mise en place pour assurer un bon transfert du film de colle.

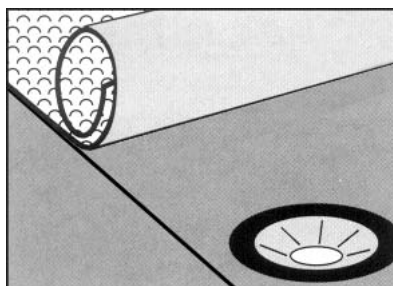
#### Important

- Circulation 24 heures après la pose.
- Aménagement ou mise en place de mobilier 48 heures après la pose.
- Proscrire l'utilisation de mobilier avec embouts caoutchouc.

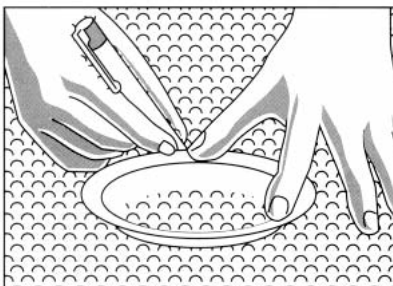
### 7.3.6 - Etanchéité du raccordement revêtement de sol/siphon

- Dérouler et coller les revêtements de sol GERFLOR jusqu'aux porte-vis. Un double encollage acrylique autour du siphon est recommandé.

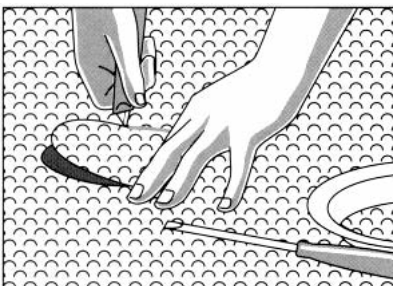
- Disposer les lés bord à bord de façon à ce que les soudures se trouvent à plus de 20 cm du siphon.



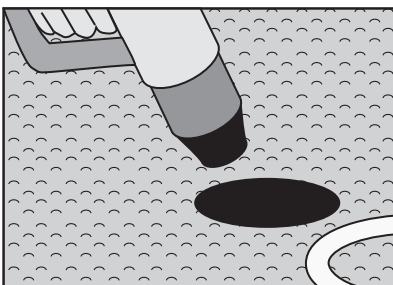
- Tracer le cercle de coupe à l'intérieur de la bride positionnée au-dessus du trou.



- Couper le revêtement



- Chauffer le lé avec un chalumeau.



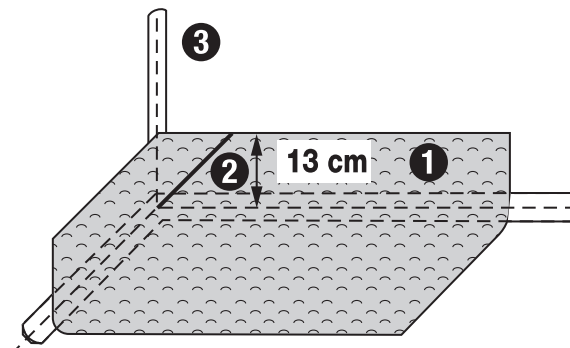
- Placer la bride par dessus.
- La fixer à l'aide des vis.



### ■ 7.4 - ETANCHÉITÉ EN RIVES

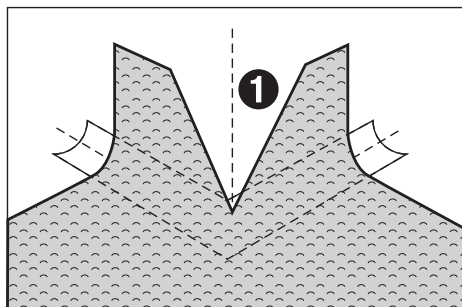
#### 7.4.1 - Par remontée en plinthe

##### ANGLE RENTRANT

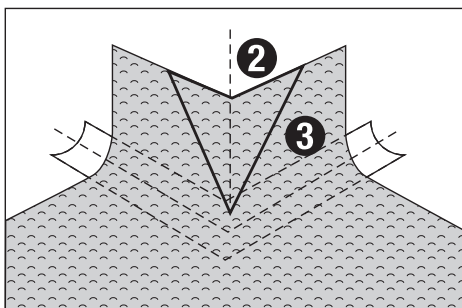


1. Collage du revêtement en remontée plinthe de 13 cm.
2. Découpe du revêtement à 45° et soudure du cordon CR 40.
3. Angle MUR : mise en place par double encollage du cordon CA 12 sur toute la hauteur à partir de la remontée en plinthe.

##### ANGLE SORTANT



- 1- Coupe du revêtement jusqu'à mi-hauteur de la forme d'appui.



- 2- Apport d'une pièce de revêtement.
- 3- Soudure du cordon CR 40 et arasement.

## ■ 7.5 - TRAITEMENT DES JOINTS

### Pas de soudure sur le siphon

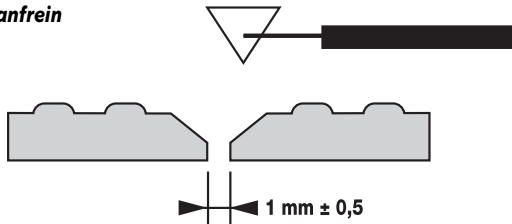
- Soudure à chaud obligatoire (24 h minimum après collage).

### ■ Chanfreinage

Le chanfreinage permet d'ouvrir et régulariser le joint, de supprimer les éventuelles traces de colle qui peuvent nuire à la qualité de la soudure :

- Il est réalisé avec un outillage approprié (triangle).
- Il faut chanfreiner l'épaisseur du revêtement diminuée d'environ 0,3 mm.

#### Chanfrein



## ■ Soudure des revêtements de sol GERFLOR

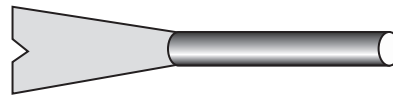
Elle se fait à l'aide d'un chalumeau de type LEISTER avec variateur à air chaud équipé d'une buse une sortie.

La soudure avec la buse rapide (Ø 5 mm) est également possible. Pour tout type de matériel de soudure, suivre les prescriptions du fabricant.

### ■ Arasage pour les revêtements de sol GERFLOR

Cette opération doit être réalisée après refroidissement du cordon avec :

- soit une gouge d'arasage,
- soit une spatule à mastiquer souple affûtée au milieu.

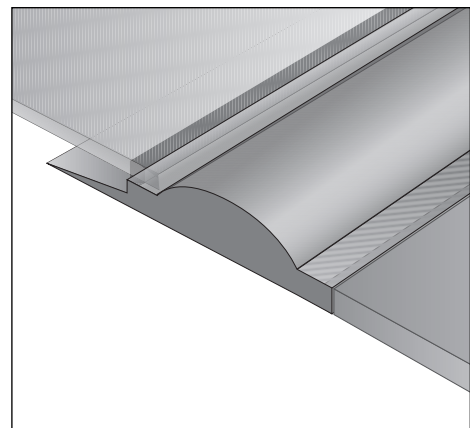
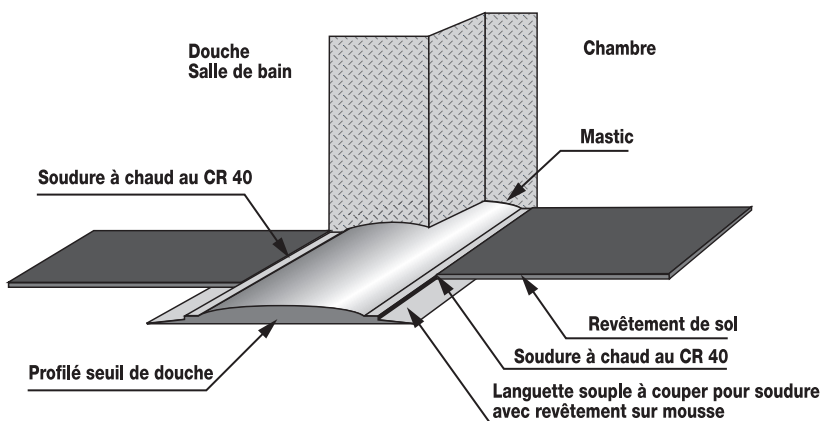
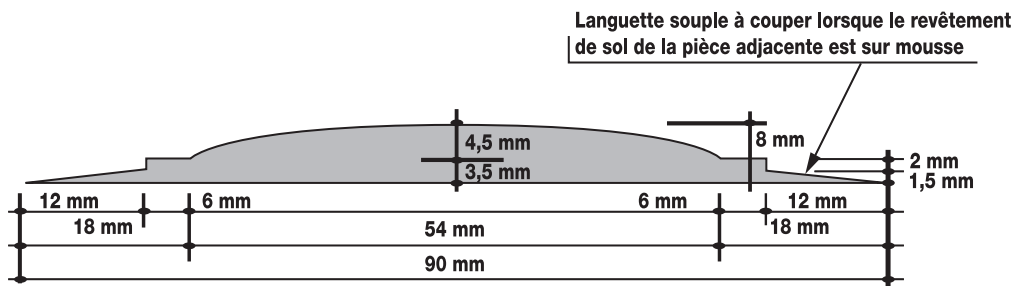


#### IMPORTANT !

GERFLOR est à votre disposition pour tout renseignement concernant le matériel.

## ■ 7.6 - JONCTION DOUCHE / CHAMBRE

- Conditionnement : 8 x 3 ml
- Mise en oeuvre : Double encollage polychloroprène
- Masticage autour des pieds d'hubriserie



## 8 - MISE EN OEUVRE DU REVÊTEMENT MURAL : TARADOUCHE MURAL

### ■ 8.1 - SUPPORT

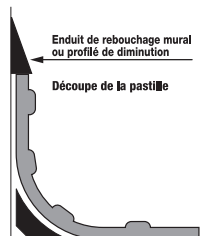
La pose par collage de ces revêtements en lés est réalisée sur un support exécuté conformément :

- Au DTU 59/4,
- A l'Avis Technique des supports concernés,
- Au guide de mise en œuvre GERFLOR "Préparation des supports en vue de la pose de revêtements de mur".

#### Rappel des Exigences :

Extrait du DTU 59.4 : Les subjectiles ne doivent pas présenter de taches d'humidité, moisissures et inscriptions (traits de cordeau, trait d'encre, de crayon gras, graffiti, etc...).

- Après égrenage et dépoussiérage, l'enduit ne doit présenter ni pulvérulence, ni gerçure, ni craquelure, ni trou ou strie de profondeur supérieure ou égale à 1 mm.
- Planitude locale : 1 mm sous la règle de 20 cm.
- Planitude générale : 5 mm sous la règle de 2,00 m.
- Verticalité : 5 mm sous la règle de 2,50 m.
- Dureté moyenne : 45 shore C.
- Humidité inférieure à 5 % en poids.
- Les subjectiles et le taradouche mural ne doivent pas présenter de taches d'humidité, moisissures ou inscriptions (trait de cordeau, trait d'encre, de crayon gras, graffiti etc...)

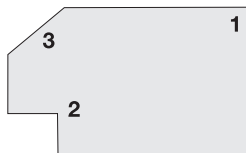


### ■ 8.2 - PRÉPARATION DU RACCORDEMENT SUR LA REMONTÉE EN PLINTHE

Les pastilles sous le recouvrement seront coupées à l'aide du rabot araseur ou du couteau quart-de-lune. La différence d'épaisseur est compensée par un enduit de rebouchage ou un profilé de diminution.

#### ANGLE RENTRANT : 1

Coller un cordon CA12 dans l'angle avant la mise en œuvre du TARADOUCHE MURAL



#### ANGLE SORTANT et OUVERT

(> à 90°) : 2-3

Pour les angles sortants et ouverts (>90°), un double encollage acrylique ou néoprène est recommandé afin d'éviter un décollement dans le temps. L'application d'un primer S M de Gerflor sur l'envers du matériau est nécessaire pour réaliser un double encollage en colle néoprène

L'application d'un primaire compatible avec le support et la colle sera réalisée pour homogénéiser la porosité.

### ■ 8.3 - POSE DU TARADOUCHE MURAL SUR TOUTE LA HAUTEUR

- En cas de faux-plafond : à réaliser avant la pose des cornières.

#### 8.3.1 - Mise en place du matériau

- Température minimum du subjectile : 10°C
- Température ambiante minimum de pose : 10°C.

- Stocker le revêtement mural à la température minimum de pose (15°C) pendant 24 heures.

#### 8.3.2 - Tracé de l'aplomb de départ

##### Préparation des lés :

- Tracer un trait d'aplomb de départ dont la position sera fonction de la dimension de la pièce afin d'éviter une soudure à proximité (écart > 10 cm) ou sur un angle. Tracer une seconde verticale à une largeur de lé pour déterminer la surface à encoller.
- Mesurer la hauteur du mur à recouvrir.
- Découper les lés en prévoyant un surplus.

#### 8.3.3 - Collage

L'application sera réalisée en simple encollage à partir de colles dispersion en phase aqueuse (acrylique) à la spatule finement dentée type A4 (selon recommandation TKB) et croisée au rouleau à poils mi-longs soit directement au rouleau à poils mi-long.

##### \* Recommandations pour le collage

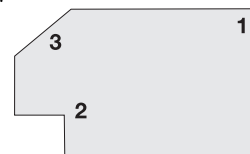
- Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.
- Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.

#### 8.3.4 - Encollage du support et application des lés

Encoller régulièrement et uniformément le mur avec une colle acrylique à raison de 150 à 200gr /m².

#### ANGLE RENTRANT : 1

Coller un cordon CA12 dans l'angle avant la mise en œuvre du TARADOUCHE MURAL



#### ANGLE SORTANT et OUVERT

(> à 90°) : 2-3

Pour les angles sortants et ouverts (>90°), un double encollage acrylique ou néoprène est recommandé afin d'éviter un décollement dans le temps. L'application d'un primer S M de Gerflor sur l'envers du matériau est nécessaire pour réaliser un double encollage en colle néoprène.

#### 8.3.5 - Marouflage

##### a) Lors de l'affichage

Chasser l'air de haut en bas et du centre vers les bords à l'aide d'une cale en liège.

##### Pour les angles sortants :

- Maroufler jusqu'à l'angle.
- Tourner le revêtement en marouflant l'angle avec un chiffon et finition avec la roulette d'angle sortant.

##### Pour les angles rentrants et ouverts :

Approcher le revêtement en passant la roulette d'angle rentrant.

##### b) Marouflage final

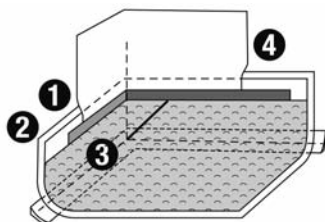
Avec un décapeur thermique ou un Leister Electron + une cale en liège.

#### 8.3.6 - Traitement des joints (24 heures après collage)

Mise en place des lés	TARADOUCHE MURAL : Espacement entre les lés : 1 mm + 0,5 – 0mm	
	Outils	Utilisation
Chanfreinage	Assure la régularité des joints. Elimine les traces de colle qui empêchent la fusion du cordon de soudure	
	Grattoir triangulaire	La faible épaisseur de ce matériau nécessite que chaque lisière soit chanfreinée séparément avec un grattoir triangulaire en l'inclinant à droite et à gauche. Cette méthode permet d'augmenter la surface de contact du CR 41 au moment de la soudure.
Soudure	De type HOT JET S équipée d'une buse RAPID ULTRA	Cordon CR 41. Propulsion d'air : position 4 (80 l d'air/ mn) Température : 450 à 500°, position entre 4 et 5.
	LEISTER TRIAC équipée d'une buse A EVENT	Propulsion d'air : 230 l /mn. Température : position entre 4 et 5. La buse à événement doit être nettoyée après chaque soudure.
Arasage	Spatule à araser SLIM ou MOZART Couteau 1/4 de lune + guide d'arasage	Utiliser une spatule à araser affûtée uniquement au milieu afin de ne pas entamer le matériau.

#### ■ 8.4 - RECOUVREMENT DE LA REMONTÉE EN PLINTHE (OU DE LA FRISE)

Le revêtement mural recouvre de 3 cm minimum la remontée en plinthe du revêtement de sol. Le collage du TARADOUCHE MURAL sur la remontée en plinthe s'effectue avec une colle acrylique.



- 1 : Compensation du revêtement par enduit de rebouchage mural ou profilé de diminution.
- 2 : Suppression des pastilles avec 1/4 de lune sur 3 cm.
- 3 : Protection du revêtement sous le recouvrement avec un adhésif de protection.
- 4 : Application de la colle. Enlever l'adhésif de protection avant affichage du TARADOUCHE MURAL.

Chauffage et marouflage du TARADOUCHE MURAL sur le recouvrement avec une roulette plate.

#### ■ 8.5 - CUVETTE DE WC SUSPENDUE

- L'installation de ce type d'équipement doit être conforme à la norme XP D 12-208 appareils sanitaires-Bâti-supports.
- Les panneaux de BA 13 doivent être collés entre eux et fixés directement sur le bâti-support.

*NOTE : Le collage et la découpe du Taradouche Mural autour des fixations des cuvettes doivent être particulièrement soignés et conformes à nos recommandations.*

**RAPPEL :** Spatule A 4, consommation : env. : 150/200 g/m<sup>2</sup>, croisée au rouleau à poils mi-longs, marouflage final avec décapeur thermique et cale en liège.

Pour tout autre cas, nous consulter :  
tél. : 04 74 05 40 08

#### ■ 8.6 - FINITIONS - RACCORDEMENT AVEC LES ÉLÉMENTS DES CORPS D'ÉTAT TECHNIQUES

Le collage, la découpe et les finitions du Taradouche Mural autour des éléments des corps d'état Techniques doivent être particulièrement soignés et conformes à nos recommandations

##### 8.6.1 Fixations murales

Le masticage des fixations murales doit être prévu au lot plomberie au moment de la mise en place des lavabos, armoires toilette, chasses d'eau murales, barres d'appui, trappes de visite.

**masticage - réf : POLYMER MS107 de BOSTIK**

##### 8.6.2 - Traversées murales (chauffage, sanitaires)

Le masticage des traversées murales doit être prévu au lot plomberie Arrivée E.C./E.F. : douche, lavabo - Evacuation : E.U./E.V. Chauffage

**masticage - réf : POLYMER MS107 de BOSTIK**

##### 8.6.3 - Périphérie de la salle d'eau

Pieds d'huisserie - Fenêtre - châssis - Périphérie du faux plafond (lorsque le TARADOUCHE MURAL est posé après).

**masticage - réf : POLYMER MS107 de BOSTIK**

Seuil de porte

**soudure à chaud avec le revêtement plastique de la pièce adjacente ou sur le profilé de seuil de douche (chambre, couloir) voir paragraphe 6.6**

##### 8.6.4 - Electricité

Interrupteur - Prise de courant

**CF norme NFC 15-100 (additif de mai 1991)**

**Distance minimale d'un point électrique, à partir d'un pommeau de douche fixe ou du départ du flexible : 1,20 m.**

##### 8.6.5 - Ventilation

Naturelle : entrée basse / sortie haute

VMC : sortie murale / plafond

**masticage - réf : POLYMER MS107 de BOSTIK**

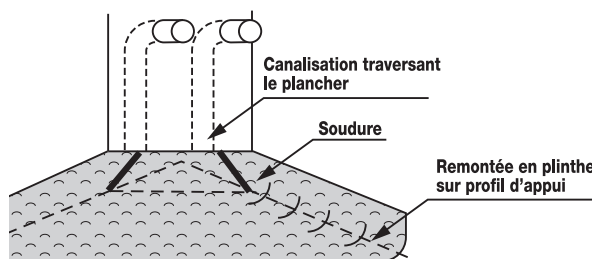
##### 8.6.6 - Cas particuliers - Rénovation

(voir chapitre 3.3.1 sol)

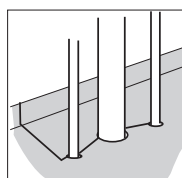
Passage de tuyauteries horizontales et verticales - Fixation des sanitaires.

##### Regroupements des percements

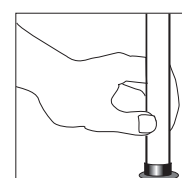
**Concentration des tuyaux dans un angle et coffrage toute hauteur.**



**Cas particulier - Utilisation de manchons STOSSET sur support hydraulique mais pas sur support bois.**



Decoupe du matériau autour des tuyaux et soudure



Masticage et mise en place du manchon

**SOLDIS - Z.I. du coudray - 93 601 Aulnay sous Bois cédex**  
tél : 00 33 (0)1 45 91 66 49

## 9 - ANNEXE AU SYSTÈME TARADOUCHE PLUS CONFORT

### Uniquement pour la pose du Brazilia SD et de Taralay Sécurité

#### ■ 9.1 - POSE DE LA SOUS-COUCHE ACOUSTIQUE

- La sous couche TARAFOAM est installée 24 heures minimum avant la pose du revêtement de sol douche.
- La pose est réalisée à joints vifs
- Collage de la mousse avec une colle dispersion en phase aqueuse ( acrylique.) avec une spatule A 2 norme TKB
- Découpe et arasement périphérique
- Découpe autour du siphon, en laissant environ 1 cm
- Collage de la forme d'appui sur la sous couche TARAFOAM

#### ■ 9.2 - POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

Collage du revêtement sur la sous-couche à l'aide d'une colle acrylique compact/compact à raison de 200 à 250 g/m<sup>2</sup> avec la spatule type A5 (Spécification TKB), puis écrasement des sillons de colle avec un rouleau à poils mi-longs. (Respecter impérativement le temps de gommage pour ce type de collage). Mise en œuvre du revêtement selon le principe de mise en œuvre du Système TARADOUCHE PLUS.

## 10 - TABLEAU DES PRIMAIRES ET DES COLLES POUR TARADOUCHE MURAL

<b>PRIMAIRES PRECONISES</b>										
FABRICANT	Béton banché NF P 18-210-1 S1/S2	Enduit mortier ciment NF P 15-201 S3	Enduit au plâtre NF P 12-301 NF P 71-201 S4/S5	Plaques de plâtre à parement cartonné NF P 72-203 S6	Plaques de plâtre à parement cartonné hydrofuge S7	Carreaux plâtre standard hydrofugé + hydrofuge + S8/S9/S10	Carreaux terre cuite S11/S12	Blocs de béton cellulaire S13/S14		
CEGECOL	CEGEPRIM AN : en phase aqueuse (sauf béton banché et enduit ciment) PRIMAFIX : en phase alcool									CEGÉ 100 TECHNIC TECHNICRYL
MANG	PRIMAIRE MUR : en phase aqueuse - PRIMAMUR : en phase aqueuse									PLASTIMANG S
SADER	PRIMAIRE MUROGLUE : en phase aqueuse (sauf sur carreaux de plâtre hydrofuge)									SADERFIX T2
MIPLACOL	DURCISSEUR ACRYLIQUE : en phase aqueuse (sauf sur carreaux de plâtre hydrofuge)									MIPLAFIX 120
PAREX LANKO	162 PRIMAPRENE PLUS									914 SUPACRYL
EUROCOL	PRIMAIRE 655 D : en phase aqueuse									522 EUROSAFE Super Plus 540 EUROSAFE SPÉCIAL
MAPEI	Enduit pelliculaire + PRIMER G	Enduit de plâtre + PRIMER G				PRIMER G				ULTRA BOND ECO 350 ROLLCOLL
UZIN	UZIN PE 360									UZIN KE 2000 S

Les informations contenues dans ce tableau sont valables au 01/01/2011 et sont susceptibles d'évoluer selon les informations des fabricants.

## 11 - LISTE DES OUTILS SPECIFIQUES

**JANSER S.A.**

Parc d'activités de la Mossig  
B.P. 18 - 67521 MARLENHEIM CEDEX  
Tél. : 03 88 59 28 20  
Fax : 03 88 59 28 22

**ROMUS**

ZA des Pouards 13 et 15 rue du Taillefer  
B.P. 291 - 91162 LONGJUMEAU CEDEX  
Tél. : 01 69 79 69 79 - Fax. : 01 64 48 41 00  
e-mail : commercial@romus.fr

**WOLFF**

4, avenue du Président Coty  
02880 CROUY  
Tél. : 03 23 76 37 52  
Fax. : 03 23 76 37 51

	GERFLOR	JANSER	ROMUS	WOLFF
TRACEUR POUR PLINTHES - Tige support à 200 mm		Réf. : 222 430 100	95430	
SPATULE À COLLE à lame interchangeable ( 18 cm)	0545 0001			
LAME A 2 Norme TKB	0547 0001			
LAME A 4 Norme TKB	0536 0001			
ROULETTE DE PRESSION - acier $\varnothing$ 30 x 45 mm		Réf. : 224 400 125		111 200 000
REGLE A PLINTHES - Pour la coupe des revêtements à 13 cm et 10 cm du sol, à hauteur de plinthes		Réf. : 224 432 000		
CALE DE LIEGE A MAROUFLER	0528 0001	Réf. : 262 380 000	93145	720 930 000
TRACEUR ET TRUSQUIN COMBINE - (épaisseur de l'ergot 1 mm)		Réf. : 262 130 500	09335	
LAME DE RECHANGE (par 5)		Réf. : 262 415 001	93356	
POINTE DE RECHANGE $\varnothing$ 1,5 mm (par 20)		Réf. : 262 126 000	93357	
ROULETTE POUR ANGLE RENTRANT	0529 0001	Réf. : 224 400 123	093135	116 340 000
ROULETTE POUR ANGLE SORTANT	0544 0001	Réf. : 262 614 000		116 350 000
ARASEUR Remontée en plinthe	0562 0001			
GOUGE À CHANFREINER À CHAUD pour Tarasfe	0569 0001			
BUSE RAPID ULTRA	0563 0001	Réf. : 224 800 007		
GRATTOIR TRIANGULAIRE à lame interchangeable	0543 0001	Réf. : 262 607 000	95185	721 030 000
LAME DE RECHANGE		Réf. : 262 627 001		721 031 000
SPATULE A ARASER - Pour araser les revêtements à pastilles		Réf. : 262 609 100		116 400 000 116 402 000
BILLE DE PRESSION - En laiton - $\varnothing$ 13 mm - Pour arrondir les joints dans les angles		Réf. : 224 816 000		116 200 000
LIME RONDE $\varnothing$ 4 mm - Pour affûter les spatules à araser et nettoyer les buses à events		Réf. : 262 609 102	95191	

## 12 - ACCESSOIRES

## ■ 12.1 - ACCESSOIRES DISPONIBLES CHEZ GERFLOR

<p><b>SIPHONS :</b> SITAR ou SITAR V</p> <p>H112 H113</p>	<p><b>CORDON</b> D'ANGLE CA 12</p> <p>H204</p>
<p><b>PRIMAIRE</b> <b>TARADOUCHE</b> <b>MURAL</b> H 102 0001</p>	<p><b>FORME D'APPUI</b></p> <p>0478</p>
<p><b>PROFILÉ DE</b> <b>DIMINUTION</b> 0490</p>	<p><b>SEUIL DE DOUCHE</b></p>
<p>0469</p>	

## ■ 12.2 - AUTRES ACCESSOIRES RECOMMANDÉS, MAIS NON DISPONIBLES CHEZ GERFLOR

<b>MASTIC</b>	<p><b>BOSTIK SA</b> Tél. : 01 64 42 12 12 Réf. : <b>POLYMER MS107</b> de <b>BOSTIK</b></p>
---------------	--